



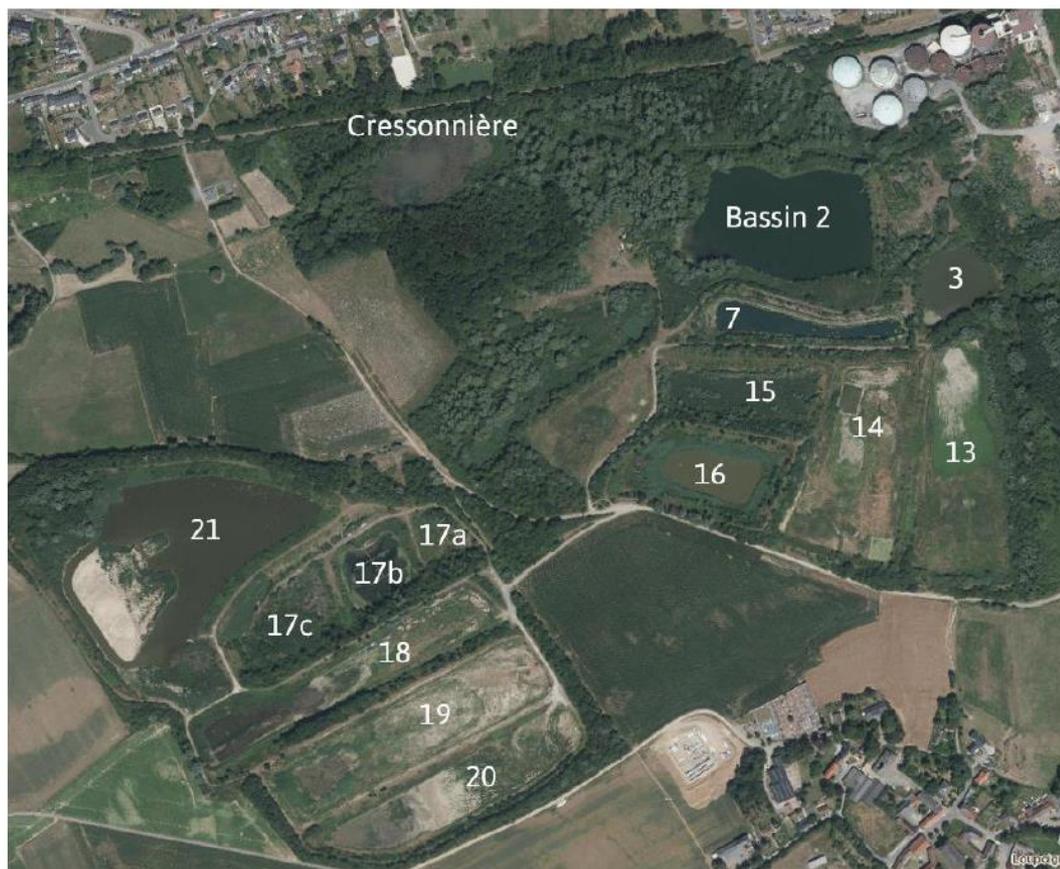
## **Quelques news de la réserve naturelle de la sucrerie de Genappe**

Dans la situation difficile que nous vivons tous, il a semblé intéressant à ENVIRONNEMENT-DYLE de vous donner quelques nouvelles de la Réserve Naturelle Domaniale (RND) de Genappe pour quelque peu vous faire rêver et puis aussi pour garder un lien avec vous, ne fut-t-il qu'épistolaire.

Il y aura deux ans en septembre prochain que nous vous avons envoyé notre première newsletter. Deux ans c'est loin et pourtant ça passe très vite. L'équipe du comité de gestion s'est renforcée et nous allons mettre tout en œuvre pour être en mesure de vous donner des nouvelles tous les 3 mois. Nous allons aussi nous attaquer au site internet de l'ASBL pour que vous puissiez y trouver une foule de renseignements tant au sujet de la réserve qu'au niveau des autres activités de notre ASBL.

Resituons d'abord les anciens bassins de décantation de la sucrerie dont il sera question dans cette newsletter et les suivantes.

La photo suivante est une vue aérienne de la RND. On y voit clairement que les niveaux d'eau sont très bas, cela est dû aux sécheresses que nous avons connues ces dernières années. Les pluies de février et mars ont à peine permis un retour à des niveaux d'eau identiques à ceux d'après les gros travaux de terrassement dans certains bassins.



*Figure 1 - Site des 21 bassins de l'ancienne sucrerie de Genappe*

Commençons par les bassins dits du bas. Ce sont ceux situés à droite du chemin Colau Pirette qui longe les terres agricoles à partir du rond-point de la sucrerie.

En haut à gauche, la Cressonnière qui est visible depuis l'observatoire situé sur le RAVeL. Tout en haut à droite, les anciens silos de la sucrerie avec , en avant-plan, le B2. À droite de celui-ci et en contrebas, le B3. On voit aussi facilement le B7 et sa forme allongée. A l'extrême droite les deux grands bassins que sont le B13 qui est longé par la Dyle, et le B14. A leur gauche le B16. Le B15 est un bassin asséché.

Dans l'autre partie de la RND et de gauche à droite, les bassins dits du haut. Le B21 et son île, les B17 a, b et c. Le 17 b avec ses anciens supports d'aérateurs accueille la plus importante colonie de mouettes en Brabant wallon. Les B17 a et c sont vides d'eau. Ensuite le B18 et sa petite zone inondée et pour terminer les B19 et B20.

Au cours de ces deux ans, une troisième phase de travaux a été menée à terme. Le système de gestion des niveaux d'eau au sein des bassins a été remis en état ou renouvelé. Ces travaux comme les précédents ont pu être réalisés via le subside octroyé par la province du Brabant wallon que nous remercions chaleureusement.



Le Département de la Nature et Forêt (DNF), qui est co-gestionnaire du site, avait introduit dans le cadre du Programme Wallon du Développement Durable (PwDR) un projet en vue de créer des chenaux dans différents bassins (B20, B19 et B2).

Ce projet a été retenu et les chenaux creusés. L'objectif principal est d'isoler les roselières actuelles (B2) ou futures des berges des bassins et donner ainsi l'occasion à diverses espèces d'oiseaux de nicher à l'abri des prédateurs.

Nous avons profité des travaux d'excavations pour étaler les terres sur une partie de la berge du B2 afin d'offrir des possibilités de nidifications pour le Martin-pêcheur ou l'Hirondelle de rivage. Ceci dans notre ligne de conduite d'offrir le gîte et le couvert.



Tous ces travaux ont comme principal objectif, de veiller à maintenir cette véritable oasis dans un Brabant wallon aussi riche économiquement qu'appauvri en termes de biodiversité. Le site présente un caractère exceptionnel pour l'avifaune avec depuis 1990, plus de 210 espèces d'oiseaux observées.



Grande aigrette



Grèbe huppé

Le site a aussi un intérêt entomologique non négligeable avec 28 espèces de libellules et 29 de papillons diurnes qui y ont été recensées, dont plusieurs sont rares ou menacées en Wallonie comme le Sympétrum à nervures rouges et le Leste sauvage parmi les premières ou la Grande tortue et le Demi-deuil parmi les seconds.



Demi-deuil



Sympétrum à nervures rouges

Notons également 19 espèces de mammifères dont 5 de chauve-souris, sans parler des plantes et arbres dont 145 ont été recensés sur le site avec également des individus classés comme menacés d'extinction sur la liste rouge de la Région wallonne. Par exemple la *Najas marina*.



Leste vert



*Najas marina*

Bref, ce sont plus de 600 espèces vivantes (animales et végétales) qui ont été recensées sur ce site dont la biodiversité est définitivement reconnue comme exceptionnelle.

En plus de ces travaux lourds, les gestions mensuelles avec des bénévoles ou quelquefois à l'aide de groupes venant d'entreprises ou d'associations, nous permettent de continuer à améliorer le site pour y accueillir entre autres les oiseaux en migration.



Fin 2019, nous avons procédé à la vidange partielle du B16 afin d'y récupérer les carpes et offrir ainsi des vasières. Bien nous en a pris, car nous avons pu y observer au cours des derniers mois, la Bécassine des marais, l'Echasse blanche, le Chevalier aboyeur et autres limicoles.



Tadorne de Belon



Sarcelle d'hiver

Nous inaugurons aussi une nouvelle rubrique que nous avons intitulée, « *L'oiseau du mois à la RND* ». Vous trouverez cette rubrique à la dernière page de cette newsletter.

Vous souhaitez continuer à recevoir notre newsletter et être tenu au courant de l'évolution de la RND ? Vous souhaitez vous engager et rejoindre un des comités ?

Faites-le-nous savoir en envoyant un petit mail à l'adresse suivante [environnement.dyle@gmail.com](mailto:environnement.dyle@gmail.com) et en y précisant votre demande et éventuellement quel comité vous souhaiteriez rejoindre.

Comité Biodiversité  
Comité Communication  
Comité Gestions  
Comité Site Internet  
Comité Sponsoring et financement  
Comité Visites et Accès

**DERNIÈRES NOUVELLES : Nous organisons, à la demande de la commune, des visites guidées en juillet et août.**

**Les dates retenues sont les jeudi 2, samedi 11, mardi 14 dimanche 26 et jeudi 30 juillet, ainsi que les samedi 8, mercredi 12, dimanche 23 et vendredi 28 août.**

**Plus d'informations sur le site [www.environnement-dyle.be](http://www.environnement-dyle.be)**

Crédit photos :

Dimitri Crikillion, Jean-Marie Henkes, Marc Georges, Maxime van Cutsem, Patrick Van Laethem, Philippe Jacob,

## L'échasse blanche



© Philippe Jacob



© Dimitri Crikillion

Nous avons eu la chance exceptionnelle au mois d'avril dernier, d'accueillir durant quelques jours, des Échasses blanches sur les bassins de la réserve.

Ce limicole rare en Brabant wallon, a une allure très élégante. Son envergure est de  $\pm 75$  cm pour une hauteur totale de  $\pm 40$  cm.

Perchée sur de longues pattes ( $\pm 16$ cm) de couleur rouge chair, le plumage noir et blanc, et munie d'un bec fin et droit ( $\pm 6$  cm) l'Échasse n'est guère difficile à identifier.

C'est une espèce migratrice qui passe l'hiver en Espagne et en Afrique, et peut nicher de manière occasionnelle en Belgique principalement en Flandre.

L'Échasse blanche a une aire de répartition très importante, puisqu'elle niche en Europe, en Asie, en Amérique du nord, en Afrique et connaît actuellement une extension vers le nord de l'Europe. Cette espèce n'est pas menacée. Très présente dans les pays autour de la Méditerranée, elle a connu une expansion vers le nord au  $xx^e$  siècle.

Ce limicole dont le nom scientifique est *Himantopus himantopus*, appartient à la famille de recurvirostridae. L'oiseau apprécie les zones d'eau peu profonde où il se nourrit principalement d'insectes aquatiques, vers, têtards, mais aussi de crustacés, mollusques et araignées.

Ce type de biotope n'est pas très courant à l'intérieur des terres et peut être très important en période de migration et de nidification.

Notons que si nous avons pu observer et surtout accueillir l'Échasse blanche cette année, c'est le résultat de travaux de gestions menés par les bénévoles d'Environnement-Dyle.

En effet, nous avons procédé fin 2019, à la vidange partielle d'un bassin afin de le débarrasser des carpes ce qui nous a permis de créer des vasières et offrir ainsi le gîte et le couvert.

Philippe JACOB

Sources :

- Le guide ornitho Ed. Delachaux et Niestlé
- Observation.be
- Le Bruant wallon